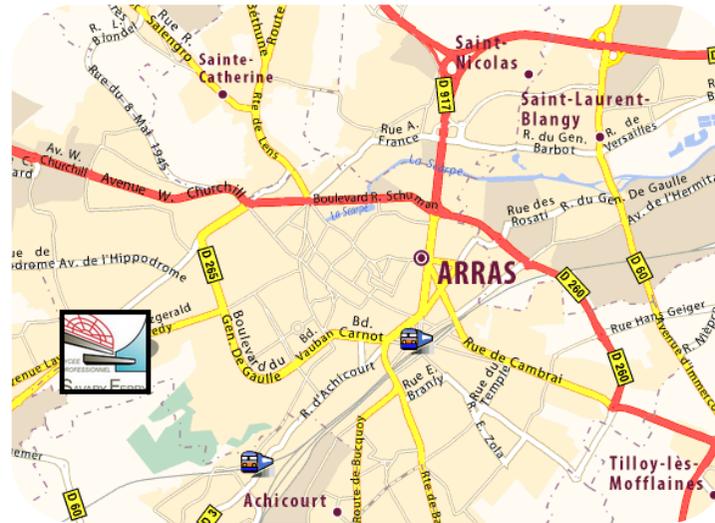


# Un environnement pour réussir



14-20 Avenue Jean Zay  
BP 50902  
62022 **ARRAS** cedex  
Téléphone : 03 21 51 95 41  
Mail : [ce.0620257t@ac-lille.fr](mailto:ce.0620257t@ac-lille.fr)  
<http://www.lycee-savary-ferry-arras.fr>



Devenir  
un expert du diagnostic



Famille des Métiers  
de la  
Maintenance des Matériels  
et des Véhicules

Bac Pro Technicien  
de  
Maintenance  
des  
Matériels Agricoles

### Le titulaire du bac pro MMA

Sous le contrôle du chef d'atelier,

organise les interventions sur les machines.

Il établit le diagnostic,

estime le coût de l'intervention,

prévoit les moyens matériels nécessaires,

désigne le personnel d'exécution.

Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service.

Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité.

Ses activités ne sont pas seulement techniques :

il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis).

Il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements.

Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales.

Ce mécanicien doit suivre des matériels de plus en plus complexes en raison de l'évolution très rapide des technologies informatiques et électroniques.



### Le contenu de la formation

#### Enseignement professionnel

- Maintenance des matériels
- Etude de construction mécanique

#### Enseignement général

- Français, Histoire, géographie
- Anglais
- Mathématiques Sciences physiques
- Gestion
- PSE
- Enseignement artistique
- EPS

**22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel**

### Quelles poursuites d'études ?

- BTS Techniques et services en matériels agricoles
- BTSA Génie des équipements agricoles



### Quels métiers ?

- conducteur(trice) de machines agricoles
- mécanicien(ne)-réparateur(trice) en matériel agricole

Il peut travailler chez un constructeur, un distributeur, un concessionnaire, un artisan rural, dans une entreprise de vente, de maintenance ou de location de matériels, ou dans une entreprise ou une collectivité utilisatrice de matériels.